

Objectifs priorités et propositions :

Ce document est un support de suivi et de travail des objectifs priorités pour la thématique « Réduire – Réemploi, recyclage et déchets ». Il permet de recenser les propositions faites par les habitant.es, d'établir un état des informations sur le travail déjà engagé à Ivry.

Sur la colonne de gauche, vous trouverez les blocs de propositions similaires. Sur la colonne de droite, vous trouverez des informations concernant ce qui se fait déjà à Ivry, à l'initiative de la Municipalité ou du Territoire (Grand-Orly-Seine-Bièvre) ou bien de collectifs et d'associations. Dans cette même colonne est distingué : ce qui relève des « **projets à co-construire** », c'est-à-dire à travailler collectivement dès ce premier comité de suivi. Et, ce qui relève de **l'information et du suivi**, c'est-à-dire des projets ou politiques publiques : ce qui est déjà mis en œuvre ou ce qui est déjà en réflexion, ce qui pourrait être discuté et travaillé ultérieurement.

- **Développer les capacités du réemploi et accompagner la structuration des filières du réemploi**

Blocs de propositions :	Informations :
1. Faciliter la mise en place de repair café pour faciliter le réemploi, l'auto-réparation, etc.	<p>Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables.</p> <p>La Pagaille organise un Repair café 1 fois/trimestre, dont l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT), qui a la compétence sur ces questions, finance une partie. L'EPT et la Ville travaillent conjointement sur ces questions et à leurs développements. Il y a un besoin de trouver des réparateurs bénévoles qui acceptent de participer.</p> <p>Par ailleurs, le Relais des makers, association proposant des infrastructures techniques de haut niveau (de type imprimante 3D et une mise en commun d'outils, déjà installée à Jeanne Hachette (la ville met ç disposition un local), va ouvrir un fablab. Un fab lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un tiers-lieu permettant le partage libre d'espaces, de machines, de compétences et de savoirs.</p> <p>Le Relais des makers sera principalement à destination des professionnels mais a vocation à ouvrir au public 1 à 2 fois par semaine.</p> <p>L'EPT pourrait lancer un appel à candidatures afin de développer d'autres Repair cafés. Si un projet est lancé, la ville pourrait mettre à disposition des lieux pour des repair cafés. Cette question peut donc se travailler avec des associations et des habitants volontaires et engagés. Concernant le vélo, des associations comme la Cyclofficine ou Mélocycle transmettent leurs connaissances pour réparer soi-même son vélo.</p> <p>Projet à co-construire</p>
2. Organiser la collecte des objets pouvant être réutilisés, réparés (ex: vélo) afin de les ventiler vers des associations compétentes	<p>Ces propositions concernent la mise en place d'une plateforme du réemploi, avec plusieurs modalités. Un projet est en étude afin d'ouvrir une déchetterie (gérée par le Syctom), avec une ressourcerie adossée. Le projet pourrait être pensé avec une redistribution des flux de la déchetterie vers la ressourcerie. L'étude est lancée sur un terrain</p>

<p>3. Projet de plateforme de réemploi à Ivry-sur-Seine. Récupération des flux de matière comme ressource pour des projets associatifs. C'est un projet en cours de développement qui a besoin de soutien</p> <p>4. Mettre en place une filière de récupération auprès des commerces, des associations et de la municipalité pour récupérer des matériaux et les utiliser dans les équipements municipaux, notamment pour des ateliers de bricolage et de jardinage dans la Maison de Quartier Ivry Port.</p> <p>5. Coupler la création d'une déchetterie à un système de ressourcerie</p> <p>6. Créer une maison du réemploi à Ivry adossée à la déchetterie</p>	<p>appartenant à la SNCF. Selon les orientations prises, ce projet pourra être travaillé avec des associations volontaires, lorsque le dimensionnement du terrain disponible et du projet en lui-même aura été décidé. La déchetterie serait commune avec Vitry, de par sa position géographique au carrefour des deux villes.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>7. Plus de points de collecte des ressourceries</p> <p>8. Rue Marat --> Rue Kléber et ailleurs, un local pourrait être utilisé pour la réparation, le recyclage et la réutilisation des objets</p> <p>9. Pôle de réemploi/recyclerie de proximité dans chaque quartier</p> <p>10. Nous voulons que la Mairie d'Ivry et les pouvoirs publics décident de gérer les déchets domestiques de type encombrants au niveau local, qu'ils développent par exemple des recycleries de proximité adossées aux déchetteries locales ("maison du réemploi"). Les infrastructures doivent être adaptées avec des accès camions par exemple. Nous voulons que les citoyen.ne.s soient sensibilisés à ces enjeux d'infrastructure et que les représentant.es politiques</p>	<p>La Pagaille travaille avec des bailleurs à mettre en place des ressourceries éphémères dans des locaux vacants. Un appel à projets peut être lancé par l'EPT pour des ressourceries de proximité sur la ville. Une adresse particulière peut être faite aux bailleurs pour organiser plus fréquemment des ressourceries dans des locaux vacants.</p> <p>Les services travaillent sur l'animation et l'activité économique et associative sur le linéaire Marat-Kleber.</p> <p>Cette proposition peut être travaillée avec des associations et/ou des collectifs d'habitants souhaitant s'engager à développer des points de collecte de ressourceries dans leurs quartiers.</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>

<p>les prennent aux sérieux afin que l'on ne construise plus de quartiers remplis de bureaux et défailant en matière d'équipement comme à Ivry-Port</p> <p>11. Faciliter la réparation et le réemploi à l'échelle du quartier</p> <p>12. Organiser des temps de collecte en pieds d'immeuble</p>	
<p>13. Engagement municipal en faveur du réemploi, et recours à celui-ci pour des marchés publics</p> <p>14. Donner les moyens et soutenir les actrices et acteurs du réemploi</p> <p>15. Avoir un agent référent réemploi</p> <p>16. Nous voulons que la Mairie se positionne au sujet du recyclage et encourage avant tout le réemploi : il faut sortir de ce vieux paradigme désuet pour la gestion de nos déchets</p>	<p>La Ville a confié sa compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés au territoire Grand Orly Seine Bièvre, qui délègue au Syctom pour la collecte des déchets. Dans cette optique, et dans un objectif de réduction des déchets, le territoire Grand Orly Seine Bièvre apporte des soutiens financiers aux acteurs du réemploi (recycleries) et organise chaque année des appels à projets pour soutenir des actions innovantes dans le domaine du réemploi. Par ailleurs une cartographie des acteurs du réemploi et de la réparation est disponible sur le site de Grand Orly Seine Bièvre: https://www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/dechets/reduction-des-dechets/favoriser-le-reemploi-pour-moins-jeter</p> <p>L'EPT a la compétence sur les déchets et met des moyens en faveur du réemploi : un ETP sur le réemploi, avec un renfort à partir de septembre (technicien prévention). De plus, l'EPT soutient des associations comme La Pagaille, qui œuvre à la ville d'Ivry en faveur du réemploi. L'EPT finance aussi des interventions dans les écoles autour du recyclage et du réemploi. Les marchés publics de l'EPT sont passés avec des clauses intégrant le réemploi. A la ville, le groupe ESS est lancé et va travailler dès à présent à intégrer des clauses de réemploi dans les marchés publics. Par ailleurs, il y a une systématisation du réemploi sur l'opération Gagarine avec comme exemple emblématique la démolition de la cité Gagarine.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>17. Une boutique de la Pagaille dans le Centre Jeanne-Hachette</p> <p>18. Reloger durablement La Pagaille (espaces pour chantier de tri, commerces solidarité, stockage-gestion, etc.)</p>	<p>Un travail conjoint entre la ville et la P'tite Pagaille est en cours pour une installation dans le centre Jeanne Hachette.</p> <p>En parallèle, de la même manière, un travail conjoint entre la ville, la Pagaille et d'autres acteurs institutionnels, est en cours afin de déterminer un espace de relogement durable.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>19. Projet du gravat au "marbre d'ici" c'est un projet pour accompagner la transformation d'Ivry-Confluence et d'Ivry-Port</p>	<p>Le projet « Marbre d'ici » sera intégré dans les réflexions sur une plateforme de réemploi à l'échelle d'Ivry.</p> <p>Le Marbre d'ici est un protocole de transformation des déchets inertes et des gravats issus des démolitions d'immeubles en une nouvelle matière première locale, qui a travaillé sur de multiples projets, à Ivry ou ailleurs.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

<p>20. Le harcèlement policier contre les biffins doit cesser et nous voulons qu'ils et elles aient le droit à des espaces de vente autorisés (l'association Amélior' organise régulièrement ce type de marché)</p>	<p>Cette proposition peut se travailler collectivement. Il faut réfléchir au besoin pour ce marché de biffins, en termes de temps et d'espace. Cela pourrait surtout se réfléchir hors des marchés forains, avec un projet citoyen et/ou associatif, où la ville pourrait mettre un espace à disposition. C'est un projet possible, à dimensionner ensemble.</p> <p>Projet à co-construire</p>
--	---

• **Impliquer les commerçants dans la réduction des déchets à la source**

Propositions :	Informations
<p>21. Travailler avec les cafetières et cafetiers pour sensibiliser les consommateurs aux écocestes</p>	<p>L'EPT rédige actuellement des fiches actions thématiques par commerces à destination des commerces de bouche, qui génèrent plus de 10% des déchets. Ils vont tester ces fiches dans 1 ou 2 communes avant de les généraliser à toutes les communes de l'EPT. Ivry pourrait décider d'être commune test.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>22. Agir pour que les consommateurs de restaurations rapides ne jettent pas leurs déchets sur la voie publique</p>	<p>Des campagnes de communication sont régulièrement mises en place, mais des consommateurs et des commerçants continuent de jeter leurs déchets sur la voie publique. Un travail de sensibilisation peut être mis en place, comme indiqué plus haut, mais aussi un travail de valorisation pour les commerces exemplaires.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>23. Améliorer le tri des déchets aux marchés, sensibiliser les commerçants sur le marché ; récupérer les invendus chez les commerçants, développer une appli locale de type TOO GOOD TO GO</p>	<p>L'une des actions du Programme local de prévention des déchets de Grand Orly Seine Bièvre prévoit la réduction des déchets des commerçants qui représentent plus de 10 % des déchets collectés. Un agent spécifique à l'EPT sera dédié à la question du tri des déchets sur les marchés, sur le suremballage, à partir d'octobre 2022. Concernant les invendus du marché, l'EPT a passé un nouveau marché avec Biocycle, qui lutte contre le gaspillage alimentaire. L'application Too good to go travaille déjà avec de multiples commerces d'Ivry-sur-Seine, la reproduction d'une nouvelle application ne paraît pas opportune.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>24. Réduire la charge des déchets des familles et de la collectivité : accompagner les commerçants du marché vers plus de bio (tout en étant vigilant sur son inégalité d'accès), obliger les commerçants à trier leurs déchets pour qu'ils soient répartis entre : plastique, cajets... lancer un programme pilote avec les grands commerces pour qu'ils prennent en charge les emballages et la consigne des verres</p>	<p>Une réflexion est en cours sur un marché plus ciblé bio et/ou local à Barbusse. Une autre réflexion est en cours pour un supermarché coopératif où il y aura du bio. Des animations sont organisées par la ville sur les marchés pour faire de la sensibilisation sur le tri et les emballages plastiques, avec distribution de sacs réutilisables.</p> <p>Concernant le programme pilote avec les commerces sur la consigne des verres, la sensibilisation auprès des commerces peut se travailler en lien avec les fiches actions mentionnées ci-dessus.</p> <p>Dans le projet municipal 2020-2026, les élu.es se sont engagé.es à définir une nouvelle stratégie pour renforcer le commerce de proximité et de qualité. Les marchés ivryens font partie intégrante de cette offre. C'est pourquoi, une étude de dynamisation de nos marchés existants et à venir est en cours.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

<p>25. Extension de la collecte des déchets alimentaires auprès des commerçants sur l'ensemble de la ville</p>	<p>La ville a un partenariat avec Biocycle pour lutter contre le gaspillage et récupérer les invendus sur le marché forain.</p> <p>Concernant les commerçants, il est possible d'étendre la collecte des déchets alimentaires aux commerces de bouche volontaires. Cela permet aux commerçants de sortir les déchets alimentaires de leur volume de déchets ménagers. Il y a des collectes lundi et jeudi, et l'EPT fournit un bac de 120 ou 240 litres.</p> <p>En outre, depuis le 7 janvier 2021, la collecte des bio-déchets est effective sur l'ensemble du quartier Monmousseau-Vérollot, cela auprès des écoles, des commerces et des habitats collectifs et individuels.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>26. Supprimer les sacs plastiques dans les marchés / supprimer l'emballage du pain et engager une concertation sur ces sujets avec les commerçants</p> <p>27. Réduire, voire interdire, les sacs plastiques sur les marchés et dans les grandes surfaces (à remplacer par des sacs en tissu à disposition)</p> <p>28. Commerces : influencer pour limiter les emballages inutiles</p> <p>29. Interpeller les acteurs économiques sur les enjeux du suremballage (points de collecte en sortie de caisse, proposition de suggérer un cahier des charges contraignant) ; interpeller les commerçants et les producteurs sur la réduction des déchets à la source ; sensibiliser pour réduire la distribution de sacs plastiques</p>	<p>Comme indiqué plus haut, un agent spécifique à l'EPT sera dédié à la question du tri des déchets sur les marchés, et sur le suremballage, à partir d'octobre.</p> <p>Concernant les sacs plastiques à usage unique, des animations sont organisées par la ville sur les marchés pour faire de la sensibilisation sur le tri et les emballages plastiques, avec distribution de sacs réutilisables.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>30. Inciter au vrac alimentaire</p>	<p>Les marchés sont organisés selon ce principe. Pour les commerces, la ville ne peut imposer de pratiquer le vrac.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>31. La boîte à repas ivryenne : des tupperwares universels et réemployables pour les restaurants</p>	<p>Il est déjà possible de venir avec son tupperware dans les commerces de bouche, mais cela n'est pas connu. Une information peut être faite aux commerçants afin de valoriser cette possibilité pour les clients.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

<p>32. Agir sur les constructeurs pour permettre démontage et réparation des ordinateurs</p>	<p>La ville n'est pas en mesure d'agir sur les constructeurs, mais peut faire le choix d'acheter du matériel pour lequel le démontage et la réparation des ordinateurs est possible. C'est ce qu'elle fait en achetant des fairphones, qui sont démontables et réparables. Pour les ordinateurs, la ville ne peut agir sur les constructeurs, mais peut faire le choix d'acheter du matériel avec un fort indice de réparabilité (obligation réglementaire des constructeurs).</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>33. Décerner des labels aux commerces exemplaires</p>	<p>Une réflexion est en cours concernant la mise en place d'un label aux commerces exemplaires. Ce projet pourrait être travaillé collectivement afin de déterminer ce que l'on attend d'un commerce exemplaire.</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>

• **Renforcer la présence dans l'espace public de système de collecte de déchets**

Propositions :	Informations :
<p>33. Créer un composteur municipal dédié aux associations de récupération alimentaires car les composteurs de la ville ne suffisent pas.</p> <p>35. Mettre en place et instituer un service municipal des déchets ménagers (composteurs)</p> <p>36. Proposition à propos des composteurs collectifs : (1) avoir un agent référent pour collecter les restes de terreau non utilisés par le collectif, que tout ne repose pas sur un bénévole ; (2) améliorer la coordination municipalités avec/entre les composteurs pour penser l'ensemble des usages/restes ; (3) proposer le modèle de composteur EKOVORE pour faciliter son accès auprès des habitant.es et améliorer la connaissance des composteurs</p>	<p>En partenariat avec le SYCTOM, l'EPT Grand Orly Seine Bièvre accompagne les projets de sites de compostage partagé en pied d'immeuble, et de quartiers en mettant à disposition des composteurs collectifs pour les initiatives partagées. Ces dernières sont accompagnées à raison d'une visite d'installation et de deux visites de suivi, mais doivent ensuite s'auto-organisées pour faire vivre le projet. L'EPT peut aussi organiser des formations au compostage et lombricompostage. Par ailleurs le SYCTOM propose aux habitants de pavillons de s'équiper gratuitement de composteurs individuels.</p> <p>Deux nouveaux techniciens dédiés aux bio-déchets arrivent en septembre à l'EPT, qui pourront suivre de plus près les projets de composteurs collectifs, il y a donc un renfort de moyens humains sur Ivry. Une cartographie des sites de compostage sur le territoire a été établie, bientôt disponible. Une nouvelle communication sur les initiatives de compostage est prévue.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>37. Encourager et accompagner les initiatives de composteurs de quartier</p>	<p>Le Syctom fournit gratuitement des composteurs pour les particuliers et met à disposition des composteurs collectifs, propose une installation puis 2 visites de suivi dans l'année, afin de mettre en place des initiatives de composteurs de quartier, qui doivent ensuite être gérées par les citoyens à l'initiative de la demande.</p> <p>La ville peut donc accompagner tout nouveau projet de composteur de</p>

	<p>quartier, si des volontés citoyennes sont présentes.</p> <p>Projet à co-construire</p>
<p>38. Améliorer les lieux de collecte et créneaux de récupération de matière sèche (réfèrent espaces verts ?)</p>	<p>Le service espaces verts propose des créneaux de récupération de matière sèche 2 fois/mois. L'EPT peut proposer des broyeurs, qui sont ensuite prêtés aux particuliers, à raisons d'une organisation en interne à la ville pour les réservations. Ces deux actions peuvent être repensées en comité de suivi si le besoin est avéré, dans une ville où il y a peu de pavillons.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>39. Mener un débat autour du tri sélectif des déchets plastiques/terre dans nos cimetières, tout est mélangé aujourd'hui.</p>	<p>Cette proposition concerne un travail en interne.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>40. Recréer du vivre-ensemble et sensibiliser les voisins aux responsabilités de chacun au sein de l'immeuble –tri des déchets, respect de l'environnement proche, ne pas jeter n'importe où/n'importe comment</p> <p>41. Faire de la sensibilisation par le service déchets de la Mairie auprès des habitants et bailleurs, copropriétés pour les aider à faciliter le tri dans les immeubles. (exemple faire évoluer les tailles des poubelles jaunes avec les nouvelles habitudes de tri)</p> <p>42. Agir sur les infrastructures pour améliorer la gestion des déchets (connaissances sur le compost, les encombrants, etc.) pour faciliter le tri</p>	<p>Concernant les poubelles de tri (jaune), une relance de communication est prévue en 2023 afin d'informer sur les nouvelles consignes de tri, avec un nouveau stickage des bacs et des bornes d'apport volontaires, en vue d'améliorer les performances de tri. De plus, un appel à projets peut être lancé par l'EPT pour subventionner de nouvelles associations sur cette question.</p> <p>Du 31 mai au 4 juin, les agents municipaux sont venus à la rencontre des habitants pour débattre sur la propreté du quartier Petit-Ivry, l'entretien des voiries et des espaces verts et la tranquillité publique (opération Plus propre mon quartier).</p> <p>Récemment, une opération de porte à porte a été réalisée les 13 et 14 juin 2022 rue Vérollet et allée Mulatresse-Solitude. Au cours de cette opération, les agents de la ville sensibilisent sur le tri des déchets, le retrait des encombrants, la fréquence de nettoyage des rues du quartier et la lutte contre les dépôts sauvages.</p> <p>Projet à co-construire</p>
<p>43. Planter davantage de cendriers urbains</p> <p>44. Recyclage des mégots (et installation de cendriers au-devant des bâtiments communaux et des commerces)</p> <p>45. Problématique des mégots notamment autour de la piscine, des habitations, de la Place Parmentier</p>	<p>La ville a obtenu une subvention d'Alcome, un éco-organisme pour une réduction des mégots dans l'espace public. Cette subvention prévoit de la sensibilisation sur les mégots et l'implantation de cendriers urbains, en vue de réduire les "points chauds" de la ville. Toutes les corbeilles sont équipées d'un espace dédié pour éteindre sa cigarette. La ville souhaite faire évoluer cette subvention pour intégrer le recyclage des mégots.</p> <p>Cette proposition peut être travaillée en identifiant des espaces d'implantation.</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>
<p>46. Mettre en place dans le quartier Petit-Ivry des poubelles rigolotes</p>	<p>Des expérimentations à Angoulême n'ont pas montré une baisse des dépôts sauvages avec des poubelles rigolotes.</p>

indiquant qu'il ne faut pas mettre ses papiers et déchets par terre	Information ouverte et suivi
47. Améliorer le "design" des consignes sur le couvercle des poubelles de tri	Concernant les poubelles jaunes, une relance de communication est prévue en 2023 afin d'informer sur les nouvelles consignes de tri, avec un nouveau stickage des bacs et des bornes d'apport volontaires, en vue d'améliorer les performances de tri. Information ouverte et suivi
48. Mise en place des bacs à verre dans le quartier Marat-Parmentier	L'EPT prévoit un nouveau budget pour acheter des bornes dédiées au verre d'ici la fin de l'année. Concernant le quartier Marat-Parmentier, 3 bornes à verre sont déjà installées dans le secteur. Information ouverte et suivi
49. Mettre en place des consignes pour permettre le recyclage des bouteilles en verre	La réintroduction de la consigne pour la vente de bouteilles en verre doit se faire au niveau législatif. Des informations sur la consigne se trouvent sur les sites de Zéro Waste France et du Réseau consigne. La ville souhaite introduire la consigne des verres en platisque pour ses événements festifs. Information ouverte et suivi
50. Installer des bacs à vêtements en pieds d'immeubles 51. Lieux pour déposer des vêtements pour leur donner une deuxième vie à Marat-Parmentier	Pour la collecte des vêtements le Grand Orly Seine Bièvre a mis en place des bornes d'apport volontaires dans chaque quartier. Il peut être envisagé d'installer des bornes sur le domaine privé, si accord des bailleurs. Information ouverte et suivi
52. Ajouter des poubelles de rue pour remédier aux déchets de rue ? 53. Multiplier les poubelles de tri dans les espaces publiques, à proximité des lieux d'activité, des gymnases, avec des messages incitatifs	883 corbeilles de rues se trouvent sur l'espace public fin 2021. Actuellement, il y en a 913. Chaque implantation est étudiée. Elles peuvent à la fois réduire les déchets mais aussi être reconnue comme lieu de dépôts sauvages. Elles sont souvent utilisées comme poubelles et non comme corbeilles. Information ouverte et suivi
54. Ajouter des poubelles de rue en cas de rassemblement	C'est le cas lorsque les rassemblements sont validés et autorisés, des containers sont rajoutés. Information ouverte et suivi
55. Plus d'espaces pour les déchets spéciaux (idée de "camion planète") - piles, ampoules, cartouches...	Le territoire Grand Orly Seine Bièvre a la compétence sur cette question. Ils ont mis en place un numéro vert sur cette question : 0 800 094 200. Information ouverte et suivi
56. Réutiliser les "déchets" (ou les trop-pleins) des jardins partagés pour nourrir les animaux	Cette proposition concerne l'utilisation personnelle des « déchets » ou trop-pleins par les utilisateurs des jardins partagés, et non l'action de la ville. Information ouverte et suivi
57. Les locaux poubelles devraient être utilisés pour permettre le troc	Des initiatives citoyennes et/ou associatives sont possibles au niveau micro-local, en s'auto-organisant au niveau d'un quartier. Information ouverte et suivi
58. Créer des espaces de récupération de denrées alimentaires	Cette proposition concerne le comité de suivi Se nourrir et y sera travaillée. Information ouverte et suivi
59. Aménager des toilettes publiques	Des toilettes publiques sont présentes actuellement dans les parcs, ainsi que deux en Centre-ville, une près de la mairie et une dans Jeanne Hachette.

	Information ouverte et suivi
60. Mettre en place plus de distributeurs de sacs à déjection à Marat-Parmentier	<p>9 distributeurs de sacs à déjections canines sont déjà présents sur le quartier. Au cours de l'année 2022, 3 distributeurs ont été distribués sur le quartier.</p> <p>Fin 2021, il y avait 68 sacs à déjections canines sur la ville. Actuellement, il y en a 78.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>